

LIQUID DYS

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|--------------------------------|--|
| Identificateur du produit | LIQUID DYS |
| Autres moyens d'identification | 498WIP |
| Usage recommandé | Détergent liquide pour machine à vaisselle et à verre. |
| Fabricant | Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com |
| Identificateur du fournisseur | Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone |
| Numéro de la FDS | 34596, 34597 |
| Date de préparation | le 01 février, 2017 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisant cutané - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Danger

Mention de(s) danger(s) :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention :

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

Identificateur du produit : LIQUID DYS - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 01 de 07

confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mixture :

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs | Autres noms |
|--|---------------|-------------|------------------------|-------------|
| Potassium hydroxide | 1310-58-3 | 10.00-30.00 | | |
| Nitrilotriacetic acid trisodium salt monohydrate | 18662-53-8 | 10.00-30.00 | | |
| Sodium silicate | 1344-09-8 | 3.00-7.00 | | |
| Polyphosphoric acids, potassium salts | 68956-75-2 | 3.00-7.00 | | |

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si la respiration est difficile, amener la personne à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Identificateur du produit : LIQUID DYS - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 02 de 07

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Commentaires sur les premiers soins

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utilisez l'eau pulvérisée, le brouillard ou la mousse.

Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Portez des vêtements résistant au feu. Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Portez un vêtement de protection chimique, encapsulant tout le corps et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaller ce produit. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Stocker dans un récipient fermé. Stocker à une température ne dépassant pas 10 - 45 °C.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| | ACGIH TLV® | | OSHA PEL | | AIHA WEEL | |
|---------------------|------------|------|-------------|---------|-------------|-----|
| Nom chimique | TWA | STEL | TWA | Ceiling | 8-hr TWA | TWA |
| Potassium hydroxide | 2 mg/m3 | | Non établie | | Non établie | |

Identificateur du produit : LIQUID DYSH - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

| | | | | | | |
|--|-------------|--|-------------|--|-------------|--|
| Sodium silicate | Non établie | | Non établie | | Non établie | |
| Polyphosphoric acids, potassium salts | Non établie | | Non établie | | Non établie | |
| Nitritotriacetic acid trisodium salt monohydrate | Non établie | | Non établie | | Non établie | |

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Assurez-vous que les postes oculaires et les douches de sécurité sont à proximité de l'emplacement des postes de travail. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter une tenue étanche de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire autonome (APRA).

Protection des voies respiratoires

Prévoir une ventilation d'échappement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques de vapeurs en dessous de leur valeur limite respective. Porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé NIOSH ou un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

| | |
|---|--|
| Apparence | Liquide rose. |
| Odeur | Sans odeur |
| Seuil olfactif | Pas disponible |
| pH | 12.50 - 13.50 |
| Melting Point/Freezing Point | Pas disponible (melting) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | >= 100 °C (212 °F) |
| Point d'éclair | > 100 °C (212 °F) |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Pas disponible |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower) |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative (eau = 1) | 1.35 |
| Solubilité | Soluble. in water |
| Coéfficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible |
| Température de décomposition | 0 °C (32 °F) |
| Viscosité | Pas disponible (kinematic); Pas disponible (dynamic) |
| Other Information | |
| État physique | Liquide |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Identificateur du produit : LIQUID DYSH - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Congélation.

Matériaux incompatibles

Très réactif ou incompatible avec les acides. Réactif ou incompatible avec les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et l'utilisation ne se produira pas.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|--|----------------|---------------------|-----------------------|
| Potassium hydroxide | Pas disponible | 214-365 mg/kg (rat) | 1260 mg/kg (lapin) |
| Sodium silicate | Pas disponible | Pas disponible | Pas disponible |
| Polyphosphoric acids, potassium salts | Pas disponible | 2000 mg/kg (rat) | 5000 mg/kg (lapin) |
| Nitrilotriacetic acid trisodium salt monohydrate | Pas disponible | 1450 mg/kg (rat) | > 10000 mg/kg (lapin) |

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**Inhalation**

Peut causer irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

Absorption par la peau

Provoque des brûlures de la peau.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures du système digestif. L'ingestion peut produire des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies aériennes supérieures, à l'oesophage et éventuellement au tractus digestif.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|
| Potassium hydroxide | Non listée | Non listée | Non listée | Non listée |
| Sodium silicate | Non listée | Non listée | Non listée | Non listée |
| Polyphosphoric acids, | Non listée | Non listée | Non listée | Non listée |

Identificateur du produit : LIQUID DYS - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

| | | | | |
|--|-----------|------------|------------|------------|
| potassium salts | | | | |
| Nitrilotriacetic acid trisodium salt monohydrate | Groupe 2B | Non listée | Non listée | Non listée |

Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique.

Persistante et dégradation

On ne prévoit pas qu'il se dégradera rapidement, selon les relations structure-activité quantitatives.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|------------|---|--|--------------------|
| Canadian TDG | 1760 | Corrosive liquids, N.O.S. (Potassium Hydroxide) | 8 | II |
| US DOT | 1760 | Corrosive liquids, N.O.S. (Potassium Hydroxide) | 8 | II |

Dangers environnementaux
Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Identificateur du produit : LIQUID DYSH - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 06 de 07

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 3** **Inflammabilité - 0** **Instabilité - 0**

FDS préparée par Directeur technique

Numéro de téléphone 905-842-8300

Date de préparation le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée le 01 juin, 2018

Signification des abréviations CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Autres informations Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.

Avís Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.

Identificateur du produit : LIQUID DYSH - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 07 de 07